

## **SESSIONI URDINARIA DI U 1mu DI GHJUGNU DI U 2023**

**N° 2023 /M3/58**

**DUMANDA À BOCCA DIPUSITATA DA MARIA LESIA CIUCCI-CANCELLIERI,  
PER U GRUPPU « GHJUVENTU IN MOSSA »,**

### **UGHJETTU : Endométriose : information et accompagnement**

Madame la Conseillère Exécutive,

L'endométriose est une maladie gynécologique qui touche en France environ 10% des femmes en âge de procréer soit quelques 2,5 millions de femmes selon les chiffres du Ministère de la Santé. En Corse, ce sont environ 5 000 femmes qui sont atteintes d'endométriose.

Cette pathologie affecte de façon importante la vie des femmes qui la contracte. En effet, les symptômes sont nombreux : maux de tête, règles douloureuses, problème de fertilité, troubles digestifs et encore douleurs pelviennes et lombaires. Seulement, l'endométriose est une maladie encore mal connue et cela a des conséquences importantes sur la santé de ces femmes. En effet, les diagnostics sont souvent trop tardifs et ne permettent pas une prise en charge assez rapide de la maladie, pouvant provoquer son aggravation.

Depuis mars 2021, le Ministère de la Santé a lancé une mission de stratégie nationale de lutte contre l'endométriose. Considérant l'importance d'un diagnostic rapide et de la prise en charge des patientes, celle-ci prévoit notamment une garantie d'accès à une prise en charge adaptée avec la mise en place de filières territoriales dédiées dans chaque région. En Corse, c'est à l'hôpital de Bastia qu'existe un pôle endométriose. Ainsi, il est composé d'un médecin permanent et d'un second médecin continental se déplaçant uniquement pour traiter les examens plus approfondis. Néanmoins, il serait

bénéfique d'avoir en permanence à disposition sur le territoire les spécialistes nécessaires à la prise en charge des malades. *La Collectivité de Corse a-t-elle déjà réfléchi à une stratégie qui favoriserait l'installation permanente d'un médecin spécialiste afin d'améliorer le suivi de ces femmes en Corse ?*

De plus, les femmes atteintes d'endométriose sont amenées à consulter les médecins spécialistes de ce pôle plusieurs fois par an, y compris pour les patientes étant aux stades les moins avancés de la maladie. Pour ces patientes qui ne résident pas dans la région bastiaise, les déplacements s'avèrent être particulièrement contraignants. Cela peut même être dissuasif pour certaines femmes d'accéder aux soins nécessaires, notamment pour les plus jeunes ou celles ne disposant pas de moyens de locomotion. Il y a également un risque de rallongement du temps de prise en charge déjà trop important dans beaucoup de cas. *La création, en concertation avec l'ARS de Corse, d'une nouvelle antenne endométriose en Corse du Sud et potentiellement dans le nouvel hôpital d'Ajaccio est-elle envisageable afin de faciliter l'accès aux soins sur l'île ?*

La méconnaissance de l'endométriose étant la principale problématique du traitement de celle-ci, la sensibilisation et l'information font partie des grands enjeux relatifs à cette maladie. *Quelle est l'action de la Collectivité de Corse sur ce sujet ? Des journées de sensibilisation et d'information auprès des scolaires dans les collèges et lycées sont-elles mises en place ?*

Par ailleurs, aucune journée de dépistage n'existe en Corse. En organiser une, à l'aide de gynécologues qualifiés, permettrait d'améliorer la prise en charge de la maladie chez les femmes corses et de permettre la prévention. *En avez-vous le projet à l'horizon 2024 ou 2025 ?*

Sur le plan associatif, une association nommée *EndoFrance Corse* vient en aide aux femmes atteintes d'endométriose sur l'île. Ses missions se concentrent sur le soutien des malades et l'information. *Comment la Collectivité de Corse aide-t-elle ou pourrait-elle aider cette association ? La Collectivité de Corse pourrait-elle réaliser un partenariat avec cette association ainsi que le pôle endométriose afin de concevoir un livret qui regrouperait informations et conseils nécessaires aux femmes malades ?*

*Enfin, Madame la Conseillère exécutive, pouvez-vous nous parler plus globalement de l'action de la Collectivité de Corse en matière d'accompagnement de ces 5 000 femmes corses touchées par l'endométriose et des possibilités de la Collectivité de Corse dans ce domaine ?*

Je vous remercie.